## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220317-D\_17\_03\_2022\_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2022 Affichage : 22/03/2022

### Délibération n°17-03-2022-010

7.5 Subvention

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 17 mars 2022

| Date de convocation | 11 mars 2022 |
|---------------------|--------------|
| Date d'affichage    | 11 mars 2022 |

| Membres en exercice | 55                    |
|---------------------|-----------------------|
| Membres présents    | 41                    |
| Votants             | 51 (dont 10 pouvoirs) |

#### L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 mars à 18h00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents: 38 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

<u>Etaient représentés</u>: 3 - M. Dominique COUALLIER représenté par M. Serge GAUTIER, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD, M. Jean-Pierre TORCHÉ représenté par Mme Isabelle RIBOT.

Pouvoirs: 10 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Jean-Pierre CIRON ayant donné pouvoir à M. Joël CIRON, M. Jean-Yves HERMELINE ayant donné pouvoir à Raymond BELLENCONTRE, Mme Cécile KNITTEL ayant donné M. Didier REVEAU, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Roland MARCOTTE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Christiane VAN RYSSEL avant donné pouvoir à Nicolas CHABLE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné M. Eric PAPILLON.

<u>Etaient excusés</u>: 4 - M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER.

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

# OPAH : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS DANS LE CADRE DE L'OPAH

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°24-01-2022-008 en date du 24 janvier 2022 relative à l'attribution des subventions OPAH ?

Vu le rapport du Président présenté par M. Dominique EDON, Vice-président en charge de l'Equipement, logement et mobilités,

Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que lors de sa séance du 24 janvier 2022, une subvention de 7 000 euros a été votée pour Mme DUPONT Françoise à Tuffé-Val-de-la-Chéronne.

**EST INFORME** qu'après vérification auprès du cabinet INHARI, le montant de la subvention aurait dû s'élever à 5 851 €.

**DECIDE** d'octroyer la subvention au profit de Mme DUPONT et conformément à la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

**VALIDE** le montant de l'aide à 5 851 €, étant entendu que la somme sera versée dès lors que la personne présentera l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement de la subvention accordée.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour: 51 Voix contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance publique Le Président

Le 17 mars 2022

Pour extrait conforme

Le 18 mars 2022 M. Didier REVEAU